

Sarmat' Brève n°3

Lundi 2 juin 2014

☀ Marche des Élus 2014

La Marche des Élus a rassemblé ce jeudi 29 mai plus de 2100 randonneurs sur les chemins des Mesneux, de Sacy et de Villedommange. Cette année, la commune de Sermiers a recueilli 71 inscriptions et s'est classée **9ème** sur 42 communes ! L'édition 2015 aura lieu à Fismes et ça sera une nouvelle occasion de se retrouver sur d'autres chemins de promenade.

☀ Assemblée Générale de l'ASC

L'Association Sportive et Culturelle organisera son Assemblée Générale le **samedi 7 Juin 10h** à la Mairie. Il y sera question de bilan, projets et de composition du bureau...

Si vous souhaitez assister à cette assemblée, échanger, proposer et participer à la vie de l'association, vous êtes les bienvenus.

☀ Relevé de compteurs

Afin d'améliorer la collecte des relevés des compteurs d'électricité et de gaz, les agents de l'entreprise LS Services, prestataire d'ERDF - GrDF seront présents dans la commune le **17 juin 2014**.



☀ Fête de la Musique

La Fête de la Musique, organisée par l'ASC, aura lieu le **vendredi 20 juin** à partir de 20 heures dans la salle du bas du Foyer Rural.



La soirée sera animée par le groupe « Les Trois Compères ».

Petite restauration et buvette sur place.



La Kermesse de nos écoles aura lieu le **vendredi 27 juin** à la Salle Polyvalente de Chamery.

☀ 14 juillet

- Le **13 juillet** au soir, comme tous les ans, vous pourrez à partir de 20 heures disposer de barbecues à l'arrière du Foyer Rural pour faire cuire brochettes, saucisses et autres mets.
- Lâcher de Lanternes Volantes et Feu d'artifice prévus à 23 heures
- Le **14 juillet**, concours de pétanque au même endroit à partir de 14 heures



☀ Embellissement de la commune

Les personnes intéressées pour participer régulièrement à l'entretien de certains massifs (arrosage, enlèvement des mauvaises herbes et des fleurs fanées) sont invitées à s'inscrire la mairie afin de préciser leurs zones d'intervention et leurs dates d'indisponibilité.

Une balade fleurie autour des massifs sera organisée **le dimanche 20 juillet à 9 heures** (départ Foyer Rural) : elle permettra de découvrir l'organisation des plantations et d'échanger autour des plantes.



à

☀ Site Internet

Le site internet de Sermiers <http://sermiers.free.fr> est en cours de reconstruction avec l'ajout, entre autres choses, d'une rubrique « **Economie Tourisme** ». Pour alimenter cette dernière, nous avons besoin de la contribution de tous les habitants de Sermiers proposant des services, des prestations, de la vente et qui souhaiteraient être référencés sur le site de la Commune.

Les personnes intéressées peuvent envoyer à mairie.sermiers@wanadoo.fr quelques lignes décrivant la nature de leur activité, ainsi qu'une adresse, un numéro de téléphone ou une adresse électronique de contact, des horaires d'ouverture et éventuellement une adresse de site internet.

☀ Recensement



Il est rappelé **à tous les jeunes venant d'avoir 16 ans** de se faire recenser en mairie dans les 3 mois suivant votre anniversaire.

La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT. Cette attestation vous sera demandée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée), etc.